

Espagnols

L'EXIL ET LA GUERRE LES RÉPUBLICAINS ESPAGNOLS EN DORDOGNE (1939)

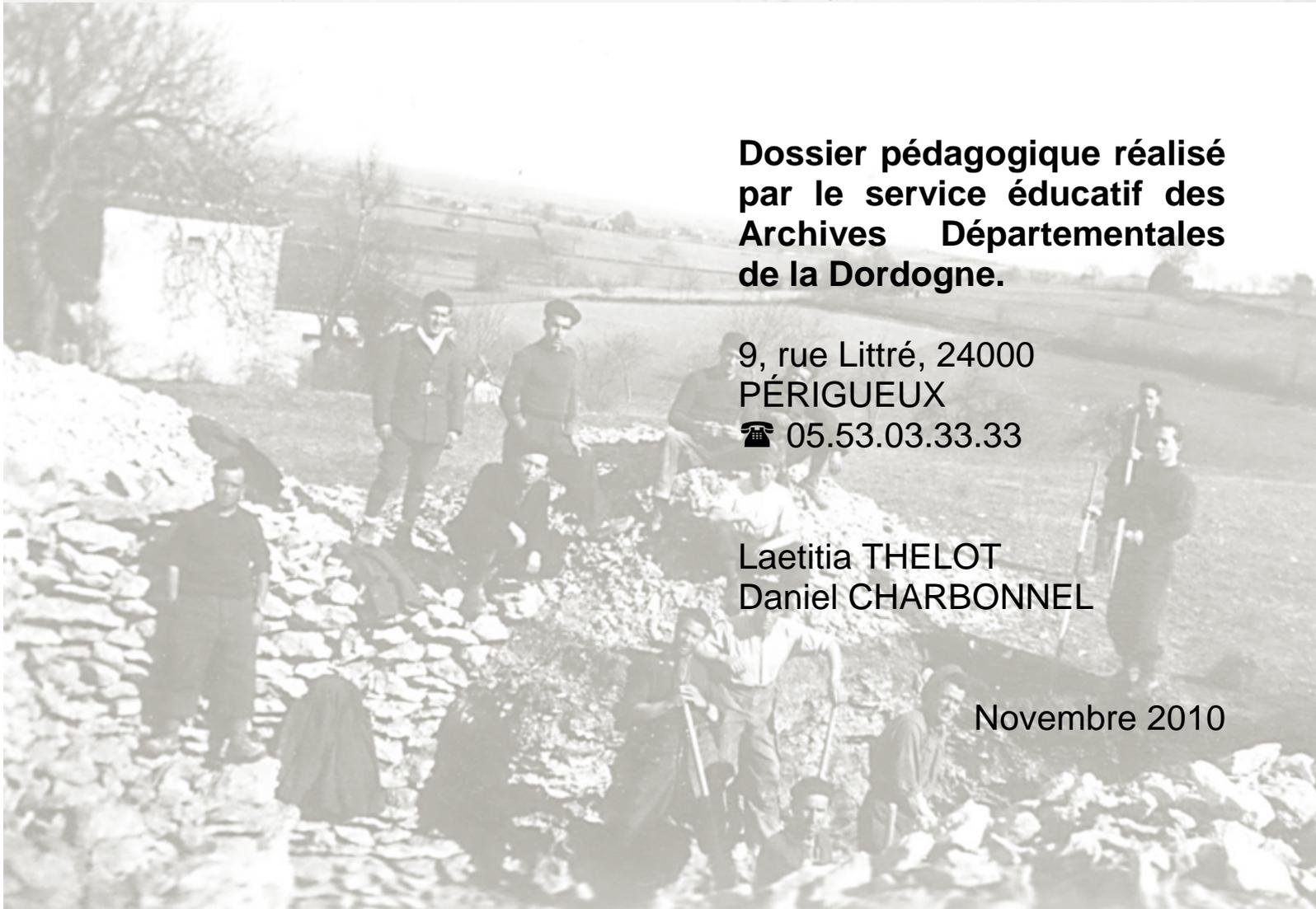
10 novembre 1942

le CHEF DU GOUVERNEMENT
MINISTRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'INTÉRIEUR
Direction Générale de la Police Nationale
9^e Bureau

L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS ESPAGNOLS EN DORDOGNE DURANT L'ANNÉE 1939

Objet -

L'état d'esprit des Travailleurs Etrangers étant propre à chaque nationalité, il est nécessaire de les étudier séparément



Dossier pédagogique réalisé
par le service éducatif des
Archives Départementales
de la Dordogne.

9, rue Littré, 24000
PÉRIGUEUX
☎ 05.53.03.33.33

Laetitia THELOT
Daniel CHARBONNEL

Novembre 2010

▲ Contextualisation¹.

Le 18 juillet 1936, une partie de l'armée espagnole se soulève contre la République et son gouvernement du Front populaire. Cette rébellion marque le début de trois années de guerre civile. Ce conflit entraîne des milliers de victimes mais aussi un afflux de réfugiés sur le sol français.

A partir de 1939, les offensives franquistes s'intensifient en Catalogne et modifient les événements. Le gouvernement français doit faire face à un accroissement considérablement du flux des migrants ; aux civils (femmes, enfants, vieillards, malades) s'ajoutent désormais les militaires désarmés. En quelques semaines, près de 500000 personnes passent les Pyrénées pour trouver refuge.

Le Périgord est rapidement concerné par l'arrivée de ces populations. En raison de sa proximité géographique avec l'Espagne, ce département fait partie de la zone de première urgence. Il doit donc faire face à l'arrivée des premiers réfugiés. Ainsi le 30 janvier 1939, c'est un contingent de 1223 personnes (essentiellement des femmes et des enfants) qui est pris en charge ; le 7 février c'est un nouveau convoi de 1410 personnes qui se présente auquel s'ajoutent 1002 miliciens blessés, dirigés vers l'hôpital de Clairvivre. Au total, entre janvier et la mi février ce sont 3600 personnes qui sont reçues dans le département.

En peu de temps, les autorités doivent organiser le secours de ces populations et subvenir à leurs besoins (logements, alimentation, santé, habillement...)

¹ Pageot Pierre, *Le Périgord terre d'asile, Réfugiés, évacués, rapatriés en Dordogne au cours des XIXème et XXème siècles*

PROBLÉMATIQUE

▲ Comment passe-t-on de l'accueil solidaire des réfugiés à la tension qu'il suscite dans le contexte de l'avant guerre ?

DOCUMENT ①

Une de L'Avenir de la Dordogne datée du 15 mars 1939

Archives départementales de la Dordogne PRE 1, 1er trimestre 1939

63^e Année N° 61

Direction-Rédaction
Administration
19, Rue Lafayette
Périgueux
Téléphone : 15

TARIF DE LA PUBLICITÉ

la ligne
Chronique lo-
calc 2^e page, 4 »
Reclame... 2 50
Faits divers 3 »
Annonces
(4^e page)... 2 »
Annonces ju-
diciaires... 2 50

Abonnements :
12 mois... 18 fr.
6 mois... 9 »
Un an... 60 »

Les abonnements partent du 1^{er} et du 16 Ils sont payables d'avance

Compte chèques Postaux Bordeaux 31748

Directeur : L. CHAUMONT

L'AVENIR

D. JOUCLA, fondateur DE LA DORDOGNE Républicain-Quotidien

Publicité et annonces reçues à Périgueux dans nos bureaux ; à Paris dans toutes les agences ; et à l'Agence Ghinot, 3, rue d'Ambo, Paris, Tél. Richelieu 51.70 Journal désigné pour les annonces judiciaires et légales

à Bordeaux, pour la publicité du département de la Gironde, s'adresser aux PUBLICATIONS DE FRANCE ET DES COLONIES, 44, rue Vital-Carles, Bordeaux. Téléphone 76.96

Mercredi 15 mars

« Nous voulons... et la France... ensemble les fe... de la paix... (A proclamé dimanche le col...)



Le numéro 250

LE PROBLÈME des réfugiés

Le débat qui s'est ouvert à la Chambre sur le problème des réfugiés espagnols a mis, en vérité, en lumière l'un des aspects essentiels de ce problème.

Le secours aux réfugiés, l'asile pour les réfugiés, secours et asile si coûteux ne sauraient aboutir à donner à nos députés, aux députés de notre sécurité, refuge et abri aux criminels, aux voleurs et aux agitateurs.

Ce que nous avons dit ici dès le premier jour, la dernière séance de la Chambre nous convie à le redire, comme aussi nous y osent les événements qui se sont déroulés au cours de ces dernières semaines, les incidents qui se sont produits sur toute l'étendue de notre territoire.

Proclamons tout de suite que le gouvernement a sagement agi en invitant les agitateurs politiques à chercher d'autres résidences que nos grandes villes, que notre pays.

Peut-être certaine dame qui, au temps du précédent ministère, pouvait invectiver librement dans les vélodromes contre les décisions du Parlement français, contre la politique de non-intervention, a-t-elle trouvé fort étonnant qu'aujourd'hui nous ne lui réservations pas l'accueil de naissance.

C'est qu'en vérité les Français ne veulent point qu'on transforme leur pays en une nouvelle Espagne. Nous avons vu ce que ces agitateurs ont fait chez eux. Nous n'en voulons ici à aucun prix.

Nous ne voulons pas plus que les atrocités dont la terre d'Espagne a été l'épouvantable théâtre, par d'autres crimes, par des attentats, par des assassinats, et par des vols, leur prolongement sur notre territoire.

Ce serait sans doute un scandale énorme si l'on apprenait que des Français, en Espagne, eussent été mêlés à ces atrocités.

La question pour l'heure est que nous n'entendons point, par une incompréhensible mansuétude, paraître les complices des voleurs et des assassins.

Que les produits des vols soient restitués, que tous les Français qui savent quelque chose que ce soit ne se donnent pas par leur silence l'apparence de recéleurs, que les criminels du droit commun soient livrés à la justice.

Nous avons bien l'impression que si l'on commençait par là le problème des véritables réfugiés serait bientôt réglé, et que les négociations avec le gouvernement de Burgos aboutiraient rapidement.

L'ERE NOUVELLE.

Dans un coin perdu de Sibirie existait un village habité par des femmes

Les hommes qui s'y aventuraient étaient tués.

Yakoutsk, 13 mars.

En parcourant la forêt sibérienne, près de la frontière mongole, les membres d'une Commission scientifique, rencontrèrent un petit village perdu dans les montagnes, où ne vivaient que des femmes.

Ces femmes reconnaissent la seule autorité de Solna Sawarin, dont le mari était rentré à la maison la guerre terminée.

Les querelles fréquentes entre l'homme et la femme murent en ébullition ce village habité exclusivement par l'ordre nouveau établi. Il la cava de sa vie, d'allures.

Quand, par hasard, un homme arrivait au village, il disparaissait comme un mauvais esprit. On a retrouvé, de nombreux squelettes, et Solna Sawarin a avoué tous les crimes accomplis sur son ordre.

ON ANNONCE

Que l'auto de Mgr Bich a été concusé par un tramway contre un mur de jardin ; l'évêque de Strasbourg, son secrétaire et son chauffeur sont légèrement blessés.

Que la tempête de neige, aux Flandres, a fait des victimes et des dégâts.

Que l'ingénieur belge Buisse-Riblet est vainqueur des six jours de Paris, qui se sont terminés hier soir.

Berlin a envoyé un ultimatum à Prague

Prague, 13 mars.

L'ancien président du Conseil slovène, Mgr Tisso, a reçu du chancelier Hitler une invitation à se rendre à Berlin. Il est parti lundi, accompagné de M. Danyhel, vice-consul d'Allemagne à Bratislava et de M. Kankhariz, Führer des Allemands de Slovaquie.

On déclare que ce voyage a pour but d'éclaircir la situation.

Le communiqué officiel de l'entrevue Hitler-Tisso.

Berlin, 13 mars.

Le D.N.B. communique :

Le Führer a reçu lundi, en présence du ministre des affaires étrangères du Reich, le docteur Tisso, président du Conseil slovaque, venu à Berlin de Presbourg dans un avion spécial et le docteur Hranzanski, ministre accompagnant, le docteur Tisso dans la nouvelle chancellerie pour un entretien sur les questions en cours.

Il est à remarquer que le texte allemand du « D.N.B. » qualifie le docteur Tisso, qui a été déposé par le gouvernement de Prague, de ministre précédent de Slovaquie.

La Diète Slovaque se réunit ce matin.

A l'issue de son entretien avec M. Hitler, on apprend que M. Tisso a communiqué avec Bratislava pour annoncer que la Diète de Slovaquie devra se réunir mardi matin.

L'ultimatum

Le procès Weidman



Une attitude des deux principaux accusés (à gauche), ayant devant eux le jury, Rioult et René Jardin.

Le meurtre de la danseuse américaine Jean de Kovon, à été évoqué hier après-midi, après l'audition des derniers témoins de l'affaire Frommer.

Chez les Garibaldiens

Paris, 13 mars.

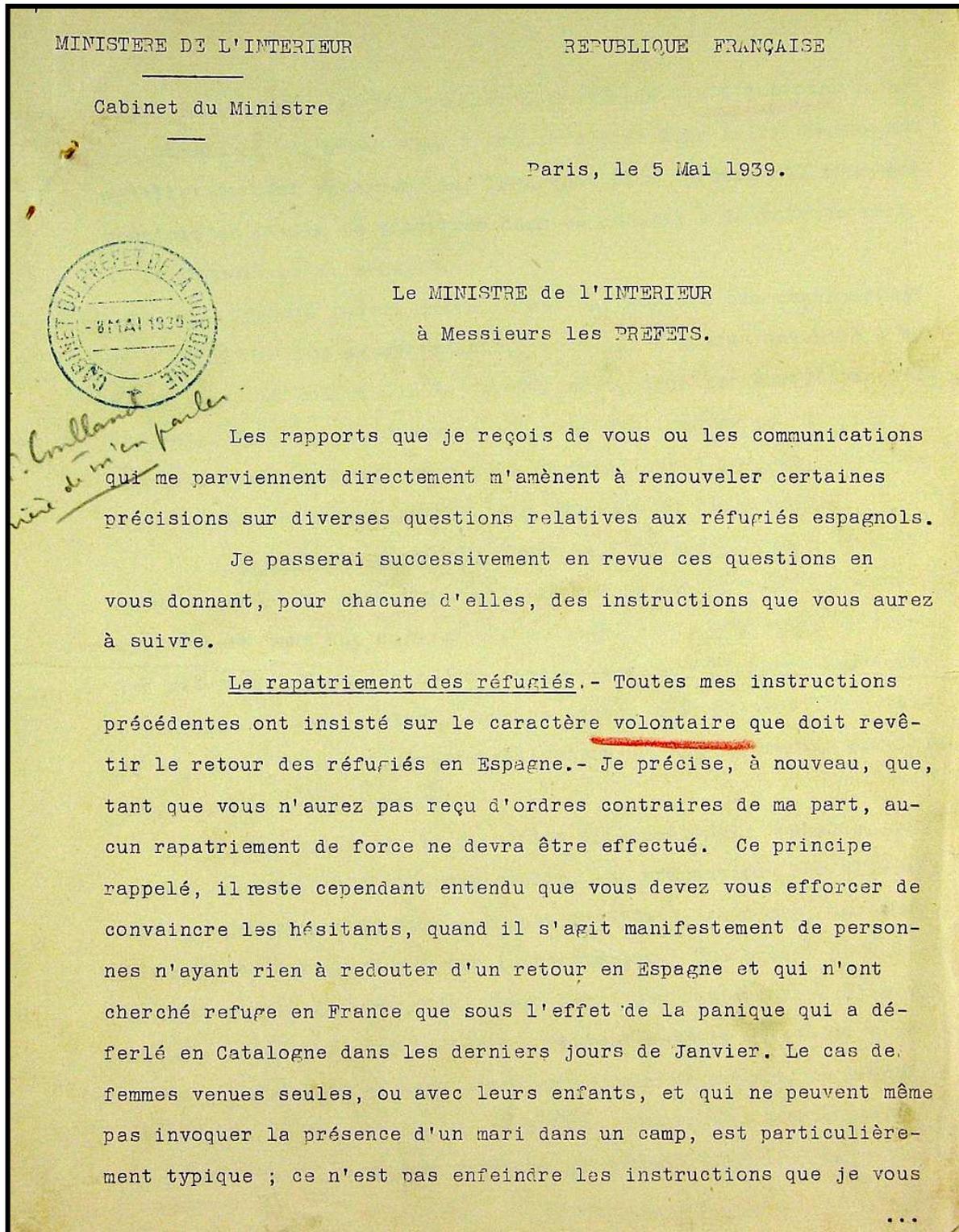
L'Association des Garibaldiens de l'Arzonne a donné dimanche soir un banquet en l'honneur de son président, M. François Né.

Le colonel Sante Garibaldi, président fédéral, a prononcé une allocution fort applaudie, mais laque-

▲ DOCUMENT ②

Extrait d'une *Instruction du cabinet Ministre de l'Intérieur* en direction des Préfets en date du 5 mai 1939

Archives départementales de la Dordogne 4 M 162



2.

donne comme règles de l'hospitalité française que d'insister auprès des personnes qui n'ont rien à craindre pour leur faire comprendre qu'elles doivent regagner leur Pays sans plus tarder. Il vous est possible et facile de concilier dans ce conseil à la fois le tact et la fermeté qu'il appelle.

Jusqu'à nouvel ordre, c'est par Hendaye que continueront de s'effectuer les rapatriements. Vous aurez à vous entendre à ce sujet, avec le Préfet des Basses-Pyrénées, dans les conditions précédemment fixées, en réservant pour une application que les circonstances extérieures pourraient éventuellement imposer, l'exécution du plan de retour massif, via Port-Bou ou via Hendaye.

▲ DOCUMENT ③

Extrait du *Rapport sur les réfugiés espagnols du Préfet de la Dordogne* adressé à Monsieur le Ministre de l'Intérieur et daté du 15 mai 1939

Archives départementales de la Dordogne, 4 M 162.

I - RAPATRIEMENT DES REFUGIES

Depuis l'arrivée des réfugiés, 424 ont été rapatriés, via HENDAYE, sur leur demande, après entente avec mon Collègue des Basses-Pyrénées. Chacun d'eux a signé une déclaration écrite dans laquelle il exprimait sa volonté formelle de regagner son pays.

....

Si parfois j'ai dû user de persuasion bienveillante pour convaincre certains réfugiés qui, craignant d'improbables représailles, hésitaient à solliciter leur rapatriement, j'ai veillé à ce qu'aucune pression ne soit exercée sur eux pour les inciter à rentrer en Espagne.

D'autre part, l'éventualité d'un rapatriement massif de la totalité des réfugiés par HENDAYE et PORT-BOU a également été étudiée et toutes dispositions ont été prises pour en assurer, le cas échéant, la réalisation. Chaque réfugié a été invité à faire connaître par quel poste frontière il désirerait regagner l'Espagne si la France ne pouvait prolonger plus longtemps leur hébergement, et il me paraît intéressant de signaler le peu d'empressement manifesté par la majorité d'entre'eux. Beaucoup ont déclaré ne vouloir jamais quitter notre pays même par contrainte.

IV - LES REFUGIES ET L'OPINION PUBLIQUE

Les réfugiés ont été assez bien accueillis en Dordogne où la population a été profondément émue par leur misère et leur dénuement lors de leur arrivée.

Des Comités d'Aide se sont constitués à PERIGUEUX et dans les villes possédant des centres, et ces Comités ont rassemblé des fonds, des vêtements et des dons de toute nature.

À l'heure actuelle et malgré que la présence de ces malheureux sur notre sol soit bien tolérée, il est certain qu'un revirement semble s'être produit dans l'opinion publique.

Il faut en voir les raisons, d'une part, dans la notion très nette qu'a le grand public des problèmes financiers et la sécurité posés par l'hébergement de plusieurs centaines de milliers d'individus sur lesquels nous ne possédons d'autres renseignements que ceux qu'ils ont bien voulu nous donner, d'autre part, dans la présence, dans les centres, d'un petit nombre d'individus indésirables dont l'attitude n'a pu que nuire à l'ensemble de ces malheureux.

▲ DOCUMENT ④

Extrait du Rapport sur les réfugiés espagnols du Sous Préfet de Bergerac à Monsieur le Préfet de la Dordogne, daté du 12 mai 1939

Archives départementales de la Dordogne 4 M 162

Pour reprendre dans l'ordre où il les a exposés, les problèmes posés par la circulaire de M. Le Ministre de l'Intérieur, il faut parler en premier lieu du rapatriement des réfugiés.

Je n'ai jamais perdu de vue le caractère volontaire que doit revêtir le retour des réfugiés en Espagne, et il n'a été effectué aucun rapatriement de force parmi les réfugiés de l'arrondissement de Bergerac. Je me suis cependant efforcé de convaincre les hésitants et c'est ainsi qu'en trois convois j'ai pu évacuer 65 réfugiés.

40 demandent encore à partir, et j'attends la formation d'un nouveau convoi pour les évacuer.

.....

La discipline qu'il a été assez pénible d'établir au début, est actuellement tout à fait au point, et il n'y a pas de difficultés sérieuses de ce côté-là. Cependant, il n'est pas douteux que les groupements communistes de l'Arrondissement, ont cherché par tous les moyens à faire de la propagande parmi les réfugiés espagnols, et les ont souvent encouragés à résister à nos invitations à rentrer en Espagne. J'ai, dès le début, interdit complètement l'accès du camp aux personnes étrangères au service, non munies d'une autorisation signée de moi.

L'état d'esprit n'est pas mauvais. Cependant il y a eu le 11 avril un incident sérieux qui aurait pu devenir grave si les locaux de l'ancienne Maison d'Arrêt n'avaient pas permis une répression énergique et rapide.

En effet, M. Le Commissaire de Police s'étant présenté au camp des réfugiés pour demander aux intéressés s'ils étaient basques ou catalans, et si le jour où ils retourneraient en Espagne, ils désiraient rentrer par Cerbère ou par Hendaye, a été entouré par des groupes menaçants et n'a pu se soustraire à des voies de fait que grâce à l'intervention du gardien du camp, M. ESCANDE, qui, ancien gardien de prison, a eu la présence d'esprit de fermer les grilles des locaux disciplinaires derrière lesquelles se trouvaient les réfugiés.

Prévenu aussitôt de cet incident, je me suis rendu sur place avec quelques gendarmes et après avoir sévèrement admonesté les réfugiés, j'ai pu rétablir l'ordre et faire prendre en ma présence les renseignements qui étaient demandés par M. Le Ministre de l'Intérieur.

A titre de sanction, j'ai consigné pendant 48 Heures tous les réfugiés au camp de Bergerac. Depuis, l'ordre règne, la discipline est rigoureusement observée.

▲ DOCUMENT ④

Extrait d'un télégramme du préfet de Dordogne adressé au préfet de Gironde portant sur un convoi de rapatriement de réfugiés espagnols en date du 1^{er} mai 1939

Archives départementales de la Dordogne 4 M 162

PREFECTURE
de la
DORDOGNE

N°

au compte de :

REPUBLICQUE FRANCAISE

TELEGRAMME OFFICIEL

PREFET DORDOGNE à PREFET GIRONDE

Ai l'honneur vous aviser passage à Bordeaux dans la nuit
du 1 au 2 Mai un convoi 120 réfugiés rapatriés via Hendaye - st
Arrivée Bordeaux-Bastide 0 h 20 départ Bordeaux St Jean
3 h 44 - stop -
Prière assurer acheminement vers Hendaye - stop - Réfugié
rapatriés départ Périgueux - stop -

Pr le Préfet :
Le Secrétaire Général

LISTES DES REFUGIES ESPAGNOLS RAPATRIES LE 1er MAI 1939

| <u>Centre</u> | <u>Nom - Prénoms</u> | <u>enfants</u> |
|---------------|------------------------------|----------------|
| MONTIGNAC | Julia Roca Fuchs | |
| | Alejandro Riba Roca, | 2 ans |
| | Enrique Revuelta Santovenia | |
| | Julian Santovenia | |
| | Mercédès Revuelba Santovenia | |
| | Elisa Revuelba Santovenia | |
| | Saturnina " " | |
| | Soledad Alcaraz | |
| | Maria Terruel , | 7 ans |
| | Tomas Terrael , | 5 ans |
| | Jaimez Madrid , | 4 ans |
| | Paco Fonts , | 7 ans |
| | Santiago Fonts , | 5 ans |
| | Luis Ruano Collado | |

LISTE DES REFUGIES ESPAGNOLS RAPATRIES LE 1er MAI 1939

| <u>Centre</u> | <u>Nom - PRénoms</u> | <u>Enfants</u> |
|---------------|--------------------------------|----------------|
| LA ROCHE | Maria Angéles Pla del Castillo | |
| | Pépita Buignes Sala | |
| | Vicente Garcia , | 3 ans |
| | GLORIA Agoye Ortega | |
| | Emilio de Lara , | 10 ans |

PISTES D'EXPLOITATION

PREMIÈRE ÉTAPE MISE EN CONTEXTE, LES RÉFUGIÉS ESPAGNOLS EN DORDOGNE

1 - Montrez à l'aide de la présentation l'ampleur et la soudaineté de l'exode des civils espagnols en Dordogne.

2 - Présentez le document 1.

3 - Quel est l'avis développé par le document 1 sur la présence des réfugiés espagnols sur le sol français ?

4 - D'après vous, est ce le sentiment de la population périgourdine ? Aidez vous du document 3.

DEUXIÈME ÉTAPE
LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS ET SON APPLICATION
DANS LE DÉPARTEMENT.

1 – Quelle politique est mise en place par le gouvernement français vis-à-vis des réfugiés espagnols ? Aidez vous des documents 2 et 5 pour répondre précisément.

2 – Cette politique doit-elle être volontariste ou contraignante pour les réfugiés espagnols? Relevez dans le document 2 les expressions qui vous aident à répondre.

3 – Quelle est la réaction des réfugiés espagnols en Dordogne face à la mise en place de cette politique ? Aidez vous des documents 3 et 4 pour répondre précisément.

